

J  
U  
I  
N  
.  
2  
0  
1  
5



# Bielle

## Bulletin Municipal

### SOMMAIRE

- **Le mot du Maire**
- **Réalisations**
- **CCVO**
- **SIRP**

### LE MOT DU MAIRE

Voici venue l'heure des premiers bilans. Il y a 14 mois, vous nous avez confié le fonctionnement de la mairie et à ce titre la charge de l'entretien et du développement de la commune. Dès avril 2014, le Conseil Municipal s'est donc mis au travail et chaque Conseiller, en fonction de ses disponibilités et de son expérience n'a eu, dès lors, d'autre souci que le bien du village. Le Conseil Municipal est aujourd'hui uni dans un seul et même but : offrir aux biellois le cadre de vie le plus agréable possible.

Cette première année aura été surtout consacrée à dresser l'inventaire des travaux indispensables. Certains, comme la mise aux normes de l'école ou la remise en eau des fontaines, étaient prévus depuis longtemps. D'autres sont vite apparus nécessaires au vu de la vétusté de certains bâtiments communaux. D'autres enfin devront être réalisés pour se conformer aux obligations imposées par l'évolution des normes édictées par les autorités de tutelle. Parmi ces derniers la transformation du Plan Communal d'Occupation des Sols (P.O.S.) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) constituera un enjeu important pour l'avenir de la commune.

Ces quelques mois passés nous auront aussi appris qu'il y a long de la mise en place d'un projet à sa réalisation. Entre bureaux d'études, autorisations, respect des normes, devis, appels d'offres, ..... le temps passe vite. Malgré cela vous trouverez ci-dessous un résumé des actions entreprises et menées à bien lors de cette première année.

Notre volonté de transparence dans la gestion de la commune nous a amenés à créer un site officiel de la mairie. Vous y trouverez le compte rendu de chaque Conseil Municipal ainsi que toutes les délibérations prises lors des séances ([www.mairie-bielle.fr](http://www.mairie-bielle.fr))

La gestion d'une commune est l'affaire de tous. Aussi nous vous proposons une réunion publique pour échanger sur le bilan de cette première année et répondre à toutes vos interrogations sur le présent et l'avenir de notre village.

Cette réunion se tiendra le vendredi 12 juin à 20h30  
Salle des Associations (Place de l'ancienne mairie)



## Ecole

Les travaux de rénovation commencés pendant l'été 2013 se sont poursuivis en 2014. La deuxième salle de classe a bénéficié d'un lifting complet : peintures et plancher. Du mobilier neuf destiné aux activités péri-scolaires a été installé. Les couloirs et la cage d'escalier ont été eux aussi remis en état.

Extérieurement, la réfection des volets a permis de redonner au bâtiment un aspect plus agréable.

## Fontaines, lavoirs et abreuvoirs

Leur remise en eau a été menée à bien en ce début d'année, redonnant ainsi aux places du Poundet et de la Mairie un caractère plus vivant et plus gai. Ce retour de l'eau a d'ailleurs été salué unanimement par les biellois.



## Salle des « Aînés »

Cette salle, hier humide et froide, située au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne mairie accueille chaque semaine une activité jeu de société et un club de patchwork. Le remplacement des menuiseries et l'amélioration du chauffage ont réduit les dépenses d'énergie et apporté un meilleur confort.

## Poids Public

Rénové entièrement, il donne à l'entrée du village un cachet bien plus accueillant, tout en gardant opérationnelle sa fonction de pesée.



## Commerces



Au fil des ans et des fermetures de commerces, le village s'était retrouvé dans une situation difficile surtout pour celles ou ceux qui ne disposaient pas d'un moyen de locomotion. La création de l'épicerie-café sur la place de l'ancienne mairie aura permis de redonner un peu de vie au village tout en apportant un service à ses habitants dans leur vie quotidienne.

Dans les jours qui viennent des travaux d'aménagement de cette place vont démarrer afin de permettre l'installation de terrasses devant

l'épicerie-café et devant l'auberge Lavillete. Dès la fin des travaux, un nouveau plan de circulation autour de la place de l'ancienne Mairie sera mis en place afin de sécuriser les abords des deux commerces. Une information détaillée vous sera donnée à ce moment-là.

## Voirie

Des panneaux de signalisation ont été installés ainsi qu'un miroir afin de sécuriser le croisement de la route départementale et la sortie du lotissement La Bacou. Des ralentisseurs vont être mis en place au débouché de la Place de l'Eglise en venant du cimetière et à l'entrée du village en venant d'Aspeigt. Notre souhait d'en placer aux deux entrées du village sur la route départementale se heurte pour l'instant aux réticences du Conseil Général, propriétaire de cette route.

Un nouveau tracteur a pris la relève de l'ancien. Equipé d'un broyeur d'accotement, d'une fourche et d'une balayeuse, il permettra aux employés communaux d'entretenir du mieux possible le village. La mise en place de nombreux bacs à fleurs participera aussi à son embellissement.



## Vie du village

Le nouveau Comité des Fêtes, riche d'une quinzaine de membres, s'est, sitôt mis en place, attelé à la préparation des fêtes de Bielle 2014 : succès sur toute la ligne!

Dans une ambiance très conviviale, 260 biellois et amis ont participé au repas du samedi soir sur la place du Poundet. Le dimanche, le Cuyala nous a offert une superbe prestation pour le défilé traditionnel suivi du bal ossalois.



Le 10 janvier 2015, 92 personnes ont participé dans une très bonne ambiance au repas des aînés de la commune dans les locaux du Village Vacances.

Le 26 avril, la Foire de Bielle a repris sa place dans la vie de la commune. Malgré un temps mitigé et la redoutable concurrence d'un match de rugby entre ossalois à Pau, le concours de chevaux et la présentation de bétail ont connu un grand succès. Le repas de midi a permis à 250 personnes de profiter des

« douces » voix de nos chanteurs et de leur inépuisable répertoire. Là encore, un grand coup de chapeau aux jeunes du Comité des Fêtes pour leur parfaite organisation.

Les 9 et 10 mai une petite délégation bielloise s'est rendue aux fêtes de Berbégat, à l'invitation du maire de cette commune jumelée à Bielle voilà 35 ans. Accueil très chaleureux de nos amis espagnols. Cet anniversaire a permis de renouer des liens et devrait déboucher sur des échanges réguliers entre les 2 villages.

Une convention, signée entre la commune et le Village Vacances, ouvre l'accès au tennis aux habitants de la commune. Pour tout renseignement voir à la mairie.

## Eglise

L'escalier d'accès au clocher ainsi que le plancher du beffroi ont été remplacés. En très mauvais état, ils présentaient un réel danger lors des travaux de maintenance des cloches.

Afin de réduire l'humidité à l'intérieur de l'église, une aération a été créée dans les vitraux pour permettre une circulation d'air. Si le salpêtre sur les murs n'a pas complètement disparu, il est néanmoins en nette diminution.

La maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du plafond de la chapelle à droite du chœur, la remise en état de l'alimentation électrique et la rénovation du Ségrari doit être confiée obligatoirement à un architecte agréé par les Bâtiments de France. Une étude est en cours.



## La Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau (CCVO)

Créée en 2009, la CCVO est une institution récente. Elle réunit les 18 villages des anciens cantons d'Arudy et Laruns et compte aujourd'hui 10 425 habitants. Son rôle s'est étoffé au fil des ans et des prises de compétence. A la collecte des ordures ménagères et à l'entretien des rivières déjà assurés par l'ancien SIVOM, se sont ajoutés le développement économique, la gestion des assainissements individuels, le tourisme, l'aide en faveur des personnes âgées (portage des repas, gestion partenariale des maisons de retraite, formation des aides ménagères), l'aide en faveur de la petite enfance (relais des 2 gaves et crèches notamment). Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la CCVO a également pris en charge l'organisation des activités périscolaires liées à la réforme sur les rythmes scolaires et la gestion des centres de loisirs.

Toujours au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, l'Assemblée Communautaire a mis en place la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) sur l'ensemble du territoire. Cette mesure permettra dans l'avenir d'assumer plus efficacement le fonctionnement et de réaliser les investissements nécessaires à l'ensemble de la vallée.



Sur Bielle plus particulièrement, la CCVO a procédé à l'automne 2014 au recalibrage de l'Arrigast et de l'Arrioumédou afin de réduire au maximum les problèmes d'inondation des parcelles situées le long de la déviation vers Laruns. Ce printemps, l'Arriu-Mage a été débarrassé de tous les embâcles dus aux dégâts des diverses tempêtes de cet hiver. Ces embâcles constituaient un réel danger pour tout le village.

Dans le cadre de la gestion des infrastructures touristiques, la CCVO vient d'entreprendre une réhabilitation du site « Espace naturel du lac de Castet » avec la création d'un nouveau parking et des aménagements que chacun pourra découvrir au fil des années à venir.

## Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique des écoles de Bielle et Bilhères (SIRP)

- **Mise en place de la réforme des rythmes scolaires** : depuis la rentrée scolaire 2014, les enfants ont classe le mercredi matin et finissent plus tôt le jeudi et le vendredi. Ces jours-là des activités périscolaires sont organisées de 15h30 à 17h. Nous avons élaboré un projet pédagogique pour proposer des activités cohérentes et de qualité sur chaque demi-trimestre. Ainsi les enfants ont pu être sensibilisés à la musique et plus précisément aux percussions, aux danses Ossaloises avec le Cuyala, à la nature avec l'association Buzy Environnement...



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la CCVO a pris la compétence et s'occupe désormais de la mise en place des activités.

- **L'amélioration de l'accueil des enfants pendant le temps de cantine** : suite à l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant la cantine autour de 25 à 28 enfants tous les jours, une personne supplémentaire a été embauchée pour aider au service et à la surveillance des enfants pendant le temps de repas. Marie-Reine Caube assure cette fonction depuis le début du mois de janvier.
- **L'embauche de personnel** : le poste d'animateur de la garderie et celui de secrétaire du SIRP étant vacants, avec l'aide des services de la maison des communes, nous avons procédé à l'embauche du personnel nécessaire. Michel Mouret occupe le poste de secrétaire du SIRP depuis le 01 janvier 2015 et les horaires d'ouverture du secrétariat sont désormais : le lundi et le jeudi de 15h30 à 17h30 dans un bureau indépendant au-dessus de la mairie de Bielle. Mlle Caube intervient également comme animatrice le matin et le soir pour la garderie.

